



Société d'Histoire et d'Archéologie de Haguenau
Musée Historique, 9, Rue du Maréchal Foch
BP40261 67504 HAGUENAU
Site internet : shahaguenau.org



PARIS, les palais de la V^e République 13 et 14 mai 2020

Notre voyage à Paris l'an passé, en mars 2019, pour découvrir les grandes institutions de la République a rencontré un énorme succès. Vous étiez nombreux à nous demander de renouveler ce voyage riche en découverte et en compréhension de notre République.

Nous vous proposons de refaire ce voyage et de vous donner l'opportunité de visiter les grands bâtiments qui servent de sièges à notre Assemblée Nationale et notre Sénat.

Notre député, **Vincent Thiebault**, et notre sénateur, **Claude Kern**, nous ferons l'honneur de nous accueillir et de nous faire guider à travers leurs lieux de travail parisiens.

C'est ainsi que nous vous proposons de découvrir :

Le palais Bourbon, siège de l'Assemblée Nationale depuis 1946. Le palais Bourbon a été construit par Louise-Françoise de Bourbon, de 1722 à 1728, acquis plus tard par Louis XV qui le céda en 1764 date à laquelle de vastes travaux furent entrepris. Le palais resta propriété privée jusqu'à la Révolution où il fut transformé en hémicycle à la Chambre des députés. L'État devint définitivement propriétaire du Palais Bourbon en 1827. Depuis cette date ces remarquables bâtiments ont toujours joué un rôle majeur dans la vie institutionnelle de notre pays.



Le palais du Luxembourg est le siège du Sénat français, qui fut installé en 1799 dans le palais. Il fut construit au début du XVII^e siècle à la suite de la régence de la reine Marie de Médicis, veuve de Henri IV. Bonaparte, Premier consul, s'installe au palais du Luxembourg le 15 novembre 1799. En 1814 il est attribué à la Chambre des pairs puis par la suite il a toujours gardé sa vocation parlementaire.



Nous profiterons de ce voyage pour visiter deux autres lieux emblématiques qui méritent notre attention :



L'Hôtel National des Invalides est un monument parisien dont la construction fut ordonnée par Louis XIV pour abriter les soldats invalides de ses armées. Aujourd'hui, il accueille toujours des invalides, mais également la cathédrale Saint-Louis des Invalides, plusieurs musées et une nécropole militaire avec notamment le tombeau de Napoléon 1^{er}. C'est aussi le siège de hautes autorités militaires, comme le chef d'état-major de l'armée de Terre ou le gouverneur militaire de Paris, et rassemble beaucoup d'organismes dédiés à la mémoire des anciens combattants ou le soutien aux soldats blessés.

Le cimetière du Père-Lachaise est le plus grand cimetière parisien intra-muros et l'un des plus célèbres dans le monde. Depuis 1804, date de la première inhumation, ce cimetière n'a fait que grandir (de l'ordre de 44 ha) devenu de nos jours la terre de repos pour plus de 70 000 tombes dans un parc avec 5 300 arbres, et accueillant 3,5 millions de visiteurs.

Le programme des deux journées est le suivant :

Mercredi 13 mai

- Rendez-vous matinal à la gare de Haguenau
- Trajet en TER et TGV de Haguenau à Paris.
- Visite guidée du palais Bourbon (Assemblée Nationale)
- Visite guidée de l'Hôtel National des Invalides
- Nuitée dans un hôtel 3* au centre de Paris

Jeudi 14 mai

- Visite guidée du cimetière du Père Lachaise
- Visite guidée du palais du Luxembourg (Sénat)
- En soirée, retour en TGV et TER de Paris à Haguenau

À Paris tous les transports se feront en métro.



Le programme détaillé avec les horaires précis vous sera communiqué quelques temps avant le voyage. L'ordre des visites est susceptible d'être modifié.

PRIX : A ce jour nous n'avons pas encore les tarifs finaux pour les transports en train et pour l'hôtel.

Notre meilleure estimation nous donne les prix de revient suivants :

Pour les membres à jour de leur cotisation 2019/2020 : **350 € à 400 €**

Pour les non membres : **400 € à 450 €**

Le calcul précis sera effectué à la fin du voyage et une régularisation sera à effectuer.

Ce prix comprend : *le transport en train (2e classe), les déjeuners des 13 et 14 mai, le dîner du 13 mai, la nuitée hôtel avec petit-déjeuner, les entrées, les visites guidées, les pourboires.* Les boissons et dépenses personnelles ne sont pas incluses.

Nous vous proposons un règlement échelonné sur 3 paiements :

- Un 1er acompte de 150 € que nous débiteurons fin mars
- Un 2ème acompte de 150 € qui sera débité fin avril
- Le solde, basé sur les dépenses réelles, que nous vous ferons parvenir à la fin du voyage et que vous nous réglerez à ce moment-là.

Nombre de participants : **minimum 15, maximum 40.**

Les inscriptions seront acceptées à réception du bulletin d'inscription, des chèques pour les deux acomptes et de la copie de la carte d'identité. Priorité sera donnée aux membres cotisants de la SHAH.

INSCRIPTIONS : Voir feuille d'inscription jointe.

Avertissement : Nous marcherons beaucoup au cours de ces journées. Il n'y a aucune difficulté particulière sur notre circuit, cependant nous vous conseillons de mettre de bonnes chaussures adaptées.

Pour des raisons de sécurité, nous devons décliner nos identités.

Merci de nous fournir une copie de votre carte d'identité avec votre inscription

Par ailleurs, une tenue correcte est exigée pour la visite des palais Bourbon et du Luxembourg.

Contact : Monique Bahl, moniquebahl@gmail.com, tel : 06 78 67 89 63
Richard Weibel, richard.weibel@wanadoo.fr, tél : 03 88 73 36 69 ou 06 08 17 09 41



Cour intérieure du palais Bourbon



La cour d'honneur des Invalides



Lanterne du palais du Luxembourg



Entrée du cimetière du Père Lachaise